



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aéroport d'Orly

Question écrite n° 59346

## Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les perturbations liées à la grève des agents de piste de l'aéroport d'Orly. Cette situation occasionne chaque jour des perturbations importantes et des retards conséquents dans les services rendus par la compagnie Air France. Plusieurs parlementaires ont été saisis par leurs administrés qui subissent, comme eux-mêmes, cette situation intolérable. Il souhaite qu'il puisse lui préciser les mesures qu'il compte proposer pour mettre un terme à ce mouvement qui pénalise l'ensemble des usagers de la compagnie nationale.

## Texte de la réponse

Certaines organisations syndicales de l'entreprise Air France ont déclenché un mouvement social, le 18 février 2005, à Orly. Elles réclamaient l'arrêt de la procédure disciplinaire lancée à l'encontre d'un agent de piste à la suite de l'accident mortel du travail dont a été victime une hôtesse de l'air, le 1er février, sur cet aérodrome. Cet accident a suscité en effet une vive émotion parmi l'ensemble du personnel d'Air France, et a entraîné des réactions diverses, dont cet appel à la grève du 18 février. Ce mouvement a été déclenché sans préavis et a donc de ce fait pris de court les dirigeants de l'entreprise, et par voie de conséquence, les passagers des vols perturbés. Compte tenu de son origine dramatique mais aussi du contexte des élections professionnelles se déroulant le 10 mars, il a suscité des réponses diversifiées de la part de la quinzaine d'organisations syndicales de l'entreprise. En tout état de cause, et malgré les désagréments qui en ont résulté pour les passagers, ce conflit relevait de la seule responsabilité de l'entreprise dans le cadre du dialogue social interne. Il a pris fin au bout de quelques jours.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59346

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** équipement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 2005, page 2332

**Réponse publiée le :** 3 mai 2005, page 4629